

Electrification, voirie, aménagement d'un p

LE GAVRE ET SA FORÊT (la plus grande de Bretagne)

POUR LES NANTAIS PRINCIPALEMENT,

DEVENIR UN CENTRE TOURISTIQUE

JAMAIS, sans doute, Commune Rurale de Loire-Atlantique n'a reçu dans son berceau, présent aussi riche que la forêt domaniale qui, au GAVRE s'étend sur plus de 4.000 hectares. Cependant, jamais, peut-être, bourgade ne fut aussi dure à fonder que Le GAVRE, malgré deux sérieuses tentatives. Mais, les « invitations » restèrent sans effet !

On imagine fort bien des hérauts de Pierre de Dreux parcourant les campagnes, vers le XII^{ème} siècle, et promettant un certain nombre de privilèges en forêt aux quelques habitants qui accepteraient de venir s'établir autour du château...

Même procédé, en 1296, du duc Jean II qui ayant décidé la création de la ville du Gâvre, fit don à ceux qui voudraient venir y résider, d'un certain nombre de terres de son domaine et d'avantages en forêt... En fait, le fondateur de la ville du Gâvre fut le duc Pierre Mauclerc, mais on doit au Connétable de Richemont la chapelle gothique (l'église actuelle) construite vers

relance de la saboterie et surtout du charbon de bois pour les « gazos » eut lieu au cours de la dernière guerre. Mais, les métiers d'antan sont éteints à tout jamais ! En 1939, Le Gâvre ne compte plus que 1.175 habitants. Vingt ans plus tard, cette récession démographique s'est encore accentuée, puisqu'au recensement de 1962, la commune compte moins de mille habitants, 911 exactement. L'espace libre s'est donc fait plus important — la population a diminué de moitié en 50 ans ! — sur cette étroite bande de terre longue de plus de 7000 mètres, enclavée entre la forêt, et la Commune de Vay.

Un oasis de vacances

Il serait, toutefois, prématuré de conclure, qu'à l'image de bien d'autres Communes Rurales, Le GAVRE, « patrie » du peintre Charles Perron, qui a laissé une œuvre de qualité (l'une de ses toiles a été achetée par le Maharadjha de Patiala (Inde) de passage à Paris), est en train de mourir, chaque année davantage, de sa belle mort...

La plus étendue des forêts domaniales de Bretagne, comme pour se racheter de la disparition des métiers qui autrefois, firent sa richesse et la prospérité du pays, prend, en 1965, et par un juste retour des choses, une valeur essentielle dans le tourisme régional.

En effet, aux premiers beaux jours, alors que les plages sont encore froides, de nombreux Nantais passent le dimanche en Forêt. Eux ne restent que la journée mais tout l'été de nombreux citadins viennent passer la leurs vacances et dans de nombreuses maisons des estivants viennent s'installer apportant ainsi à la localité une somme de richesses très appréciable.

De plus, en ce milieu renommé pour son air pur, chargé d'oxygène, une colonie d'enfants (une cenatine) prospère à la Genestrie et la « Villa-Maria » se transforme, à longueur d'année, en oasis de vacances pour une trentaine de personnes fatiguées.

La Maillardais : village pilote pour le « tourisme social »

Tourisme à outrance donc, pour Le Gâvre, car la Municipalité, que préside M. Maurice Briand (dont le dynamisme n'a d'égal que sa modestie), œuvre dans ce sens depuis plusieurs années. Le résultat ? Les locations pour la saison 1965 sont commencées tant dans la localité que dans les villages où des améliorations ont été apportées par les exploitants à l'habitat rural. Il est ainsi permis d'attendre au Gâvre, cette année encore, quelque 600 estivants ! La formule (heureuse) des gîtes ruraux donne donc, déjà, d'excellents résultats en faveur de la promotion du tourisme social d'hiver et d'été. Toute l'action municipale est axée dans ce but : l'électrification est terminée ; la voirie s'agrandit sans cesse, 1964 ayant vu neuf chemins transformés en 13 kilomètres de bonnes routes ; l'assainissement s'est poursuivi tant en ville que route du cimetière et dans le village de la Madeleine ; un bureau de P.T.T., récemment inauguré, est à l'échelle du tou-

risme futur et le plus exigeant ; enfin, un avant-projet de plan d'urbanisme a été déposé en Mairie afin de renseigner les Candidats-Construteurs sur les zones à bâtir et sur les conditions exigées par le M.R.L.

L'exemple le plus typique, au Gâvre, du Tourisme Social est l'important village par son livre « Bouboule » qui venait, au café du coin, consommer à même la table des promeneurs ! », à l'orée de la forêt, actuellement doté de tout l'indispensable : eau ; électricité ; assainissement ; voirie moderne, etc... Tout est terminé et les riverains seront les bénéficiaires, dans peu de temps, de ces lourdes mais rentables, dépenses Municipales... Cette superbe réalisation doit prochainement recevoir la visite de l'administration départementale et du génie rural. La Maillardais est donc prête à jouer un rôle important dans ce « Tourisme pour Tous », préconisé par la délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale. D'autres villages suivront, mais déjà tous sont convenablement équipés pour y faire face, tel celui de La Madeleine (ancienne léproserie) où « Zézette », biche recueillie il y a une dizaine d'années et apprivoisée par les époux Aillet, fait autant pour le tourisme au Gâvre, que notre « B.B. » Nationale pour les Caissets de l'Etat (toutes proportions gardées... !)

Des projets à la taille des besoins

Le Gâvre « s'urbanise », c'est-à-dire que l'aménagement de son territoire se fait en tenant compte et de sa situation agricole et de l'avenir de ses habitants par le tourisme :

.. Ici, nous a affirmé M. Briand, personne n'a été lésé. Nous avons préservé les droits des exploitants agricoles et les droits du tourisme. C'est ainsi que l'équipement hydraulique agricole, l'habitat rural, l'électrification, la voirie et l'assainissement ont été réalisés pour assurer le bien-être des uns et des autres. L'équipement solaire et sportif a été réalisé dans le même sens. Il en sera de même dans l'avenir pour l'équipement culturel et social de la commune...

La municipalité ayant nettement conscience que l'essor donné au Gâvre est irréversible et que le tourisme ne peut que se développer à une cadence accélérée, a donc préparé l'avenir. Quels sont ces projets ?

- L'aménagement d'un plan d'eau à la Fuie (près du Calvaire) sur trois hectares de terres humides ;
- La mise en place (si possible) à côté de ce plan d'eau, d'un terrain de camping doté de l'essentiel ;
- La reconstitution dans un coin de forêt d'une loge de sabotiers et de charbonniers, attrait supplémentaire pour les touristes et vacanciers ;
- La construction d'une salle de fêtes où les jeunes pourraient se retrouver afin de partager leurs loisirs.
- L'ouverture d'un musée communal où l'histoire, le passé, les légendes du Gâvre auraient une place d'honneur.

Certes, tout cela n'est pas pour demain, mais Paris ne s'est pas fait en

un jour... En attendant, 1965 doit permettre un nouveau grand pas pour une plus grande fréquentation de ce coin de terre de Loire-Atlantique. Le « tourisme social » est né au Gâvre et comme l'Etat semble décidé à le faire prospérer...

Vers un aménagement touristique des forêts d'Etat ?

Lors du débat parlementaire, les 26 et 27 novembre 1963, sur l'aménagement du territoire, M. Isidore Renouard, député d'Ille-et-Vilaine insistait particulièrement sur cette notion du tourisme social : « répons aussi à une exigence et le besoin de vacances est ressenti par un nombre croissant de Français. Son développement est facilité par l'extension des congés payés et des week-ends et la croissance rapide du nombre des automobiles.

Cette forme de tourisme se développe cependant et, à chaque saison nouvelle, des voitures toujours plus nombreuses apportent dans nos villages un nombre croissant de familles qui vont profiter pendant le week-end ou le mois de congé, de la fraîcheur de nos vallées, des ombrages de nos bois et du calme de nos collines sauvages ».

Les mois ont passé, et, en écho à cette déclaration, tout récemment, une très importante circulaire de M. Pisani, ministre de l'Agriculture, vient de poser les principes d'une organisation de toutes les propriétés boisées soumises au régime forestier c'est-à-dire, semble-t-il, de celles de l'Etat, départements, communes et collectivités publiques.

Cette organisation doit être conçue de manière à permettre à des masses humaines toujours plus nombreuses et de plus en plus motorisées, de trouver dans les forêts, distractions et détente à l'occasion des heures de loisirs.

Cet aménagement touristique des forêts d'Etat ne peut qu'apporter au Gâvre un surcroît de vitalité et aux touristes-promeneurs-vacanciers un plus grand confort. Déjà, autour du rond-point, « étoile » à dix branches, des sites ont été aménagés en sous-bois, des blancs rustiques mis en place. Ces quelques modestes réalisations sont bien dans l'esprit des directives ministérielles aux services forestiers : toutes ont le souci de protéger la forêt, mais aussi de la structurer de telle façon qu'elle puisse encore davantage apporter du bien-être aux hôtes qui doivent « y être accueillis et non plus seulement tolérés ».

La grande chance du Gâvre en 1965, est de pouvoir profiter d'une déjà longue expérience. Un seul obstacle et de poids celui-là, à une expansion plus rapide en faveur du tourisme social : le manque de moyens financiers. Et pourtant, cette nouvelle forme de vacances à un double intérêt : elle enrichit un peu une commune rurale comme Le Gâvre qui n'a de richesse que la beauté de son paysage ; elle permet surtout à des milliers de personnes de connaître, dans un minimum de confort, loin des villes enfiévrées, la joie de saines vacances dans le calme de la nature.

Marcel BILLARD



« Zézette », la biche apprivoisée

1450. De nos jours, sa nef est classée : on remarque, en effet des poutres transversales engoulées par des chimères et des monstres, à la mode de l'époque.

De 1800 habitants en 1914...

Le GAVRE lancé, les «grands» d'alors fréquentèrent son château ducal flanqué de 6 tours, entouré de douves, qui devient la Duchesse Françoise d'Amboise et de sa mère, aveugle, Marie de Rieux qui s'éteignit le 28 Janvier 1464, il y a cinq siècles !

Le Gâvre reçut régulièrement la visite de têtes couronnées, le curé de la paroisse s'intitulait « aumônier du roi » et Louis XIV, comme successeur des ducs, avait tenu à conserver son droit de banc clos à l'église.

Ensuite, l'attrait de la forêt a joué son rôle. En effet, sous l'ancien Régime, les notables étaient constitués par les Officiers de la Forêt dont les plus importants étaient, le Maître Particulier, le Procureur du Roi auprès de la Table du Marbre et le Greffier. Ils habitaient en la « Ville du Gâvre » dans les vieux hôtels à fenêtres ouvragées dont on voit encore les restes. C'est ainsi que le charmante maison à tourelle qui se trouve à l'angle de la route de Conqueruil était habitée au début du XVII^{ème} siècle par Josias Jarnou, Notaire Royal et Procureur du Roi à la Maîtrise des Eaux et Forêts du Gâvre. Là résidaient également les artisans utilisant les bois de la Forêt : charpentiers, charrons et sabotiers, ainsi que les bûcherons travaillant en Forêt.

C'est ce qui explique que vers 1914, Le Gâvre groupait 1800 habitants, répartis sur seulement 1100 hectares de terres cultivables.

...à 900 seulement en 1962

Au XIX^{ème} siècle l'aménagement du Canal de Nantes à Brest, la présence de routes plus importantes, et le développement de la ville firent que les scieries s'installèrent à Blain. Le nombre des bûcherons alla en diminuant et aujourd'hui la population du Gâvre a moins de rapport avec la Forêt qu'autrefois.

Peu à peu, aussi, les scieurs de long, les cercliers, les sabotiers et les charbonniers ont déserté la forêt. Une légère



Images dominicales, au Rond-Point.